

## **COMITE DE PILOTAGE GALVENTS-CORBY**

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10/03/2021**

---

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Galvents-Corby s'est tenue le mercredi 10 mars 2021 de 18h30 à 19h20, en visio-conférence.

#### **1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

- Evénements
- Vaccination
- Marché du Troisy
- Questions diverses

#### **2. PARTICIPANTS**

- **Ville de Clamart**
  - Claude LAURANS, conseiller municipal, délégué à l'Artisanat, aux Événements commerciaux et Développement commercial, au Conseil de quartier Galvents-Corby
  - Service Démocratie locale - Communication
- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

#### **3. SUJETS**

En introduction, Claude LAURANS donne quelques « règles » de bonnes pratiques pour le bon déroulement de ce copil en visio-conférence (micro, prise de parole, etc). Il est rappelé que l'ordre du jour a été construit en tenant compte des questions reçues préalablement.

Il remercie Régine Tritz pour son travail au sein de l'association « le jardin partagé des Galvents » et souhaite le bienvenu à Patrick Barbay qui la remplace désormais.

##### **1/ Evénements**

Du fait de la situation actuelle, le copil se questionne sur le maintien des activités. Les décisions seront prises en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

- **Urban Clam'Trail du 03/10/2021.**

La date est conservée. Si le contexte sanitaire ne permet pas de faire le trail cette année, sont évoquées les idées de trail urbain connecté ou running connecté. Ces pistes ont aussi été évoquées avec le service des sports. A voir, si ces pistes seront retenues, et si elles seront étendues à d'autres quartiers de Clamart. Eventuellement, retravailler le nom de l'opération.

- **Tournoi de pétanque**

Le tournoi était prévu le 28/03 reporté au mois de mai. Les boulistes seront consultés en amont afin de valider la date.

- **Le barbecue**

Il sera maintenu. Il a habituellement lieu dans l'école Jean Monnet et nécessite l'installation de barnums, utilisés actuellement et probablement en septembre pour procéder aux vaccinations. La date retenue est le 25.09.21.

- **« Rendez-vous aux jardins » 4-5-6 juin 2021**

Il s'agit d'une fête nationale portée par le ministère de la culture. Il est proposé d'ouvrir les jardins partagés ces jours-là avec des animations : visites guidées, expositions (photos anciennes, quartiers,...), transmission de savoirs.... Eventuellement avec un soutien de la mairie.

## 2/ Vaccination

Samedi 06/03/21, 700 personnes ont été vaccinées et mercredi 10 mars, 430. La campagne de vaccination continue. Les chiffres suivants, tirés du site internet clamart.fr, sont mis à jour chaque semaine.

<b>Nombre de vaccinés du 1<sup>er</sup> au 6 mars</b>	1749 dont 1329 primo injections et 420 deuxièmes injections
<b>Nombre total de vaccinés depuis le début de la vaccination le 18 janvier</b>	4160 personnes
<b>Nombre de personnes en liste d'attente au 07 mars</b>	8729 personnes

Il devrait y avoir une accélération de la vaccination avec une augmentation de la dotation en nombre de doses et une augmentation du nombre de centres de vaccination sur le département. 5 nouveaux centres de vaccination ont ouvert dans le département dont 3 dans le sud.

- **Comment se détermine l'attribution des doses ?**

L'ARS détermine le nombre de doses, en fonction des centres de vaccination, selon les critères d'âge par zone en fonction de l'âge moyen de chaque zone.

- **Centre de vaccination de Clamart. Pour qui, comment prendre Rdv ?**

Le centre de vaccination de Clamart est installé dans la salle Hunebelle, place Jules Hunebelle. Il est ouvert du lundi au dimanche. Il vaccine actuellement les personnes de 75 ans et plus, les personnes ayant une pathologie (sur prescription médicale), ainsi que le personnel médical des plus de 50 ans, les aides à domicile, les résidents d'établissements spécialisés.

La prise de RDV se fait sur inscription via la plateforme téléphonique (01 46 62 35 72) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ou à l'accueil Clamart & Vous, mairie de Clamart, place Maurice Gunsbourg.

## 3/ Marché du Troisy

La réouverture du marché du Troisy, aura lieu le 27 mars.

-Le nombre de personnes entrant/sortant du marché est contrôlé avec un comptage à l'entrée et la sortie, cela afin de ne pas dépasser plus 400 personnes par rapport à une surface totale de 3 200m<sup>2</sup>. En même temps. On compte 53 étaliers.

-Le parking compte 197 places de stationnement pour les voitures dont 12 pour les véhicules électriques. Avec la première heure gratuite. Le parking est actuellement géré par la mairie, puis sera bientôt repris par une SEM. Des places motos et vélos sont aussi prévues.

-Au niveau architectural, les puits de lumières vont permettre de faire des économies d'énergie.

- Un appel d'offres a été lancé pour trouver un gestionnaire pour la brasserie. Elle sera ouverte tous les jours, et fonctionnera en s'adaptant aux horaires du cinéma et du théâtre.
- Il y a aura un point café à l'intérieur du marché.

#### **4/ Questions diverses**

**-Trop de riverains oublient de tailler leurs haies qui empiètent sur le trottoir et gênent la circulation des piétons, sans oublier ceux qui n'élaguent pas les arbres de grande hauteur. Également que faire ?**

Pour les haies et les arbres dépassant sur le domaine public il faut se référer à l'article 34 du règlement de voirie qui dit que rien ne doit dépasser sur le domaine public. La mairie va leur écrire un courrier afin de le leur rappeler.

**-Les parcelles du bas du jardin partagé se sont érodées avec la pluie. Il a été demandé à la mairie si elle pouvait faire une dotation de terre de jardin (2-3 gros sacs de chantiers).**

La demande va être faite au territoire Vallée Sud.

**-Rue Paul Padé et rue des Galvents**

Des camions de 3,5 tonnes passent régulièrement, cela alors que le passage est compliqué, et qui plus est fréquenté par des enfants.

**-Demande d'arrêts minute, rue de Bièvres, afin de pouvoir sortir des parkings de l'immeuble**

Plusieurs véhicules stationnent impasse Colombes bloquant ainsi les entrées et sorties du parking de l'immeuble ; par ailleurs les plaques d'égouts sont positionnées sur des places de stationnement ce qui empêche les accès des techniciens, aux bouches d'égouts.

**-Nettoyage de la terrasse du transformateur électrique du 9 rue de Bièvres**

Il est demandé de nettoyer la terrasse du transformateur électrique du 9 rue de Bièvres + escaliers. La question sera remontée aux services.

**-Trop de riverains oublient de nettoyer devant leurs maisons lorsqu'il neige.**

Cela alors que chaque année le Ville distribue gratuitement des sacs de sel aux administrés. Ceux-ci sont utilisés principalement pour les allées et descentes de garage se trouvant dans les propriétés. Il est difficile d'obliger les riverains à le faire (encore moins lorsqu'il s'agit de personnes âgées). Actuellement les services municipaux traitent principalement devant les bâtiments communaux. Il est proposé de s'assurer qu'un arrêté existe ; l'afficher à l'approche de l'hiver dans les panneaux prévus à cet effet et le faire paraître dans le Clamart Infos et sur le site de la ville.

**-Nettoyage des marches au 5 avenue Jean Baptiste-Clément ? Qui en a la responsabilité, et avec quelle fréquence ?**

L'entretien relève de la ville. Les agents du secteur interviennent le lundi sur cet espace. Les escaliers sont décapés au nettoyeur haute pression une fois par an. Avec la pollution les marches noircissent énormément. Le service propreté le décapera au second semestre.

**-Rue Saint Christophe est-il possible de proposer un espace pour les moutons ?**

Cela paraît difficile actuellement, car il n'y a pas d'enclos.

En conclusion, Claude LAURANS remercie tous les participants pour leur présence. Le compte-rendu sera mis en ligne et disponible sur le site de la Ville.

La séance est levée à 19h20.

**Comité de pilotage GC**

*Compte-rendu de la réunion du 10/03/2021*

*Service démocratie locale de Clamart*

---